

# Questionnaire

## " 10' pour l'égalité salariale femmes-hommes"

*L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est plus que jamais un sujet d'actualité. Une pré-enquête a cependant montré que les entreprises de la région Centre éprouvaient des difficultés pour traiter ce thème.*

*En répondant à ce questionnaire, vous nous permettez de mieux comprendre la situation en région Centre, et de vous apporter ainsi des réponses concrètes dès 2010.*



DIRECTION RÉGIONALE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
DU CENTRE

Région



Centre



### **1 questionnaire, 5 engagements**

- 1) Un questionnaire court et simple à renseigner (10' montre en main !)
- 2) Des repères juridiques pour vous informer et non pas pour vous culpabiliser
- 3) La possibilité de s'exprimer même pour ceux qui ne se sentent pas concerné par le sujet
- 4) Des propositions simples et concrètes pour améliorer la situation de votre entreprise
- 5) Les résultats du sondage disponibles pour janvier 2010...

[Commencer le questionnaire](#)

## Questions générales...

**L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est selon vous** (plusieurs réponses possibles)

- Un enjeu prioritaire
- Un effet de mode
- Un sujet complexe
- Un problème insoluble
- Une contrainte de plus !
- Autres (précisez) : \_\_\_\_\_
- Ne se prononce pas (NSP)

**Au sujet de l'égalité salariale, vous estimez globalement être**

- Très bien informé(e)
- Moyennement informé(e)
- Pas du tout informé(e)
- NSP

[Aller à la page suivante](#)

## A propos de la législation en vigueur...

**[REPÈRE]** La loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes prévoit de réduire les écarts de rémunération entre les deux sexes avant le 31 décembre 2010.

### Connaissez-vous cette loi ?

- Oui très bien  
 J'en ai vaguement entendu parler  
 Non, pas du tout  
 NSP

### Estimez-vous que votre entreprise est...

- En avance  
 Dans les temps  
 En retard

→ "En retard" : Quels sont les freins que rencontre votre entreprise ? (plusieurs réponses possibles)

- Le manque d'implication de la direction  
 Le manque d'implication des institutions représentatives du personnel (IRP)  
 Le manque de compétence/savoir-faire sur cette thématique  
 La crise économique  
 D'autres thèmes sont prioritaires (plan senior, emploi des travailleurs handicapés...)  
 Autres raisons (précisez) : \_\_\_\_\_  
 NSP

### Estimez-vous que votre entreprise est...

- Très concernée par ce sujet

→ Expliquez pourquoi

- Car il y a des écarts incontestables  
 Car il y a probablement des écarts  
 Autres raisons (précisez) : \_\_\_\_\_

- Moyennement concernée par ce sujet

- Pas du tout concernée par ce sujet

→ Expliquez pourquoi (plusieurs réponses possibles)

- Ce type d'écart n'existe pas dans notre entreprise  
 Il n'y a pas assez de femmes dans notre entreprise, cette question n'est donc pas pertinente  
 Femmes et hommes n'occupent pas les mêmes métiers dans notre entreprise, on ne peut pas envisager d'égalité de salaires  
 Autres raisons (précisez) : \_\_\_\_\_

- NSP

**[REPÈRE]** Tous les ans, l'employeur doit soumettre au comité d'entreprise ou, à défaut, aux représentants du personnel un "rapport de situation comparée des conditions d'emploi et de formation au sein de l'entreprise".

### Votre entreprise

- Renseigne ce rapport

→ Vous estimez que ce rapport est

- Très utile  
 Moyennement utile  
 Inutile (précisez) : \_\_\_\_\_

- Ne renseigne pas ce rapport

→ Expliquez pourquoi

- Je ne connaissais pas cette obligation  
 Le rapport est trop compliqué à renseigner  
 Je n'en vois pas l'utilité  
 Mon entreprise n'est pas concernée (précisez) : \_\_\_\_\_  
 Autres raisons (précisez) : \_\_\_\_\_

- A pour projet de le remplir en 2010

- NSP

**[REPÈRE]** Tous les ans, employeurs et délégués syndicaux doivent aborder la question des écarts de salaires entre les femmes et les hommes à l'occasion des négociations annuelles obligatoires (NAO sur les salaires, NAO sur l'égalité professionnelle...).

**Votre entreprise**

- A abordé cette question lors de la dernière NAO
- N'a pas abordé cette question lors de la dernière NAO
- NSP

**Votre entreprise**

- A signé un accord mentionnant l'égalité salariale
  - **Cet accord contient-il des mesures concrètes pour réduire les écarts ?**
  - Oui (lesquelles ?) \_\_\_\_\_
  - Non (pourquoi ?) \_\_\_\_\_
- N'a pas signé d'accord mentionnant l'égalité salariale
  - **Expliquez pourquoi (plusieurs réponses possibles)**
  - Je ne connaissais pas cette obligation
  - J'ai d'autres priorités (plan sénior, emploi des travailleurs handicapés...)
  - Je ne me sens pas suffisamment compétent pour négocier sur ce thème
  - Mon entreprise n'est pas concernée (précisez) : \_\_\_\_\_
  - Autres raisons (précisez) : \_\_\_\_\_
- A pour projet de signer ce type d'accord en 2010
- NSP

**[REPÈRE]** Dans les entreprises employant plus de 200 salariés, le comité d'entreprise doit créer une Commission de l'égalité professionnelle.

**Votre entreprise**

- Dispose d'une commission de l'égalité professionnelle
  - **Cette commission vous semble**
  - Indispensable (pourquoi) \_\_\_\_\_
  - Inutile (pourquoi ?) \_\_\_\_\_
- Ne dispose pas d'une commission de l'égalité professionnelle
  - **Expliquez pourquoi**
  - Je ne connaissais pas cette obligation
  - Nous ne savons pas comment organiser cela
  - Autres (précisez) \_\_\_\_\_
- A pour projet de créer ce type de commission
- N'est pas concernée (moins de 200 salariés)
- NSP

**Aller à la page suivante**

## A l'avenir...

*Si des actions de sensibilisation/formation étaient proposées en région Centre pour aider les entreprises à se mettre à niveau concernant l'égalité salariale, indiquez lesquelles vous intéresseraient :*

### **Thème 1 : "Sensibilisation à l'égalité professionnelle : constats et enjeux pour l'entreprise"**

- Très intéressé(e)
- Moyennement intéressé(e)
- Pas du tout intéressé(e)
- NSP

### **Thème 2 : "Le rapport de situation comparée : savoir l'utiliser"**

- Très intéressé(e)
- Moyennement intéressé(e)
- Pas du tout intéressé(e)
- NSP

### **Thème 3 : "Mesurer et interpréter les écarts de salaire femmes-hommes dans l'entreprise"**

- Très intéressé(e)
- Moyennement intéressé(e)
- Pas du tout intéressé(e)
- NSP

### **Thème 4 : "Gérer la négociation collective et accompagner la signature de l'accord d'entreprise sur l'égalité"**

- Très intéressé(e)
- Moyennement intéressé(e)
- Pas du tout intéressé(e)
- NSP

### **Thème 5 : "Les mesures concrètes à mettre en place dans l'entreprise pour l'égalité salariale"**

- Très intéressé(e)
- Moyennement intéressé(e)
- Pas du tout intéressé(e)
- NSP

**Vous avez un autre thème à proposer ?**

---

[Aller à la page suivante](#)

## Renseignements sur votre entreprise

Merci de nous indiquer ces quelques éléments qui ne remettent pas en cause la confidentialité de vos propos.

### Type d'entreprise

- Établissement principal
- Établissement secondaire

### Secteur d'activité

- Commerce
- Construction
- Industrie
- Services

### Taille

- < 50 salariés
- Entre 50 et 200 salariés
- Plus de 200 salariés

### Part des femmes dans l'effectif

- Moins de 25%
- Entre 25% et 50%
- Plus de 50%

### Département

- Cher
- Eure-et-Loir
- Indre
- Indre-et-Loire
- Loiret
- Loir-et-Cher

### A propos de vous

- Femme
- Homme

- PDG
- RRH/DRH
- Syndicat (précisez)

 CFDT CFE-CGC CFTC CGT FO

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

### Vous avez une chose à ajouter ?

---

Valider le questionnaire

Merci pour votre participation !

Vous souhaitez en savoir davantage sur les inégalités salariales en région Centre ? Vous pouvez télécharger ce 4 pages

